



FONDATION ABS

Rapport d'activité 2021

Fondation : Place du Vallon 4, 1005 Lausanne
Administration : Ch. du Calvaire 19, 1005 Lausanne
Tél. +41 (0)21 311 11 15 - www.fondationabs.ch



FONDATION ABS

2. Le mots du Président et du Directeur

A l'heure où nous rédigeons ce rapport annuel 2021, la crise sanitaire sans précédent qui a impacté l'ensemble de nos activités professionnelles comme personnelles ces derniers mois, semble avoir disparu. La distanciation sociale, le port du masque au sein des structures, l'attention continue sur les « gestes barrière » entre nous et avec les usager-ère-s, les mesures strictes de désinfection et les restrictions relationnelles sont en veille, avec l'espoir que ce ne soit pas que temporaire. De ces contraintes qui ont impacté fortement nos missions, nous gardons les habitudes d'hygiène et de désinfection des mains et des surfaces comme des pratiques de bon sens.

L'accueil collectif a repris sa fonction de lieu de vie et d'espace de socialisation. Presque comme à la normale. « Presque » parce que la Covid 19 continue d'être présent et d'impacter plus ou moins fortement des populations dans d'autres coins du monde et de susciter attention et inquiétude sur l'évolution du virus et ses variations. Ce n'est pas fini.

Cette période a laissé une trace indélébile pour les institutions comme pour les acteur-trice-s de première ligne qui ont maintenu les prestations ouvertes et qui se sont investi-e-s pour offrir aux usager-ère-s des prestations essentielles durant cette période où le repli, la protection de soi et des autres, l'isolement demandé par les autorités ont été les maîtres mots. Les structures à bas seuil d'accès ont joué leur rôle pour imaginer des solutions concrètes, pragmatiques et ont poursuivi leur travail de soutien des plus précaires.

C'est dans ce contexte instable que le projet pilote de l'ECS a bouclé, en octobre 2021, sa troisième année de fonctionnement. Globalement, les constats sont très encourageants et relèvent les retours positifs des usager-ère-s qui utilisent cette prestation. La qualité de l'accueil et de l'intervention, l'investissement de l'équipe et le modèle d'ECS fonctionnant en synergie avec l'espace d'accueil du Passage sont des éléments significatifs qui donnent satisfaction. Les retours constructifs des partenaires du réseau socio-sanitaire régional mettent

également en avant l'importance de disposer d'une salle de consommation à moindres risques dans le dispositif régional. Les constats issus des riverains directs de la Fondation confirment que la mise en place de cette prestation n'a pas amené de détérioration de la cohabitation ni d'insécurité nouvelle dans le quartier du Vallon.

Au terme de ce projet pilote qui confirme l'importance du rôle d'un ECS dans le dispositif de réduction des risques, les deux enjeux centraux restent d'actualité. Premièrement l'enjeu autour des stratégies de coordination des différents acteurs – professionnel-le-s du travail social, des soins, police, services d'hygiène publique, etc. – est à affiner pour favoriser encore et toujours l'accessibilité des prestations pour les usager-ère-s de produits psychotropes, en particulier celles et ceux ne fréquentant pas ou peu les dispositifs existants. Deuxièmement, l'enjeu de cohabitation dans l'espace public lausannois et la réduction des nuisances liées à la drogue en rue que des prestations de réduction des risques ne peuvent pas prétendre faire disparaître à elles seules. Là encore, des solutions pragmatiques, adaptées au contexte local et coordonnées avec des acteurs régionaux sont la condition pour maintenir et améliorer encore le vivre ensemble et favoriser un climat acceptable pour toutes les personnes concernées.

Pour la Fondation ABS, les perspectives de pérennisation de l'ECS passent obligatoirement par la poursuite du développement de la coordination des volets de prévention, de réduction des risques, de soins et de régulation du marché dans la logique de la politique des quatre piliers. Compte tenu des évolutions constatées ces dernières années dans les besoins de publics toujours plus disparates et des changements de pratiques de consommations et de produits consommés auxquels il faut pouvoir répondre, les professionnel-le-s du champ de la réduction des risques mettent en avant la nécessité de faire évoluer les dispositifs vers des approches de proximité plus mobiles, plus agiles et plus diversifiées.



FONDATION ABS

Les propositions faites et défendues par la Fondation ABS vont dans ce sens et doivent permettre, avec des aménagements légers du dispositif existant, de faire évoluer favorablement l'accès aux prestations d'aide pour les personnes consommatrices et de maintenir une situation acceptable de cohabitation dans l'espace public. En d'autres termes, éviter que la situation ne se détériore avec l'augmentation de la précarité et l'arrivée de produits pouvant induire de nouvelles problématiques de santé publique. Pour reprendre les termes de F. Menneret (2013), il ne s'agit pas seulement de revendiquer un monde utopique, « la réduction des risques s'attache tout d'abord aux expériences vécues, au monde tel qu'il est. Elle part de là. »

Accompagner ces réalités quotidiennement requiert de solides compétences de la part des professionnel-le-s qui agissent sur le terrain de la réduction des risques. S'adapter aux besoins individuels, gérer l'urgence, l'imprévu et l'irrégularité, accueillir chaque jour avec une énergie positive

pour aider à maintenir ou ouvrir des perspectives sont autant d'éléments qui participent pleinement à l'accès aux prestations et à l'accueil renouvelé des personnes consommatrices de produits psychotropes. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes, collaborateur-trice-s et membres du Conseil de Fondation, qui s'engagent dans ce sens et participent au développement de ces espaces d'humanité et de dignité que sont les lieux d'accueil à bas seuil d'accès.

Gilles Lugin - Président

Matthieu Rouèche - Directeur



Journée Support Don't Punish, 26 juin 2021, Place de la Riponne, Lausanne.

Photographié par Patrick Bergier, 2021



FONDATION ABS

3. Aperçu des missions et chiffres clés

<p>Accueillir, 365 jours/an</p>	<p>Accueil collectif, écoute et soutien psychosocial individualisé 4 possibilités d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Passage - Espace d'accueil à bas seuil d'accessibilité • La Terrasse - Espace d'accueil collectif avec acceptation de la consommation d'alcool • L'Espace de consommation sécurisé (ECS) : 4 places d'injection, max. 8 places d'inhalation, 1 place de sniff • Le Distribus – Présence dans l'espace public, porte d'entrée vers le dispositif 	<p>Un accueil 365 jours/an</p> <p>Le Passage - Contacts accueil 26'486 ; 73/jour</p> <p>Le Passage - Nouvelles personnes 366 (79 réorientées)</p> <p>La Terrasse - Contacts accueil 10'143 ; 32/jour</p> <p>L'ECS - Nombre d'actes de consommation 15'881 ; 43/jour</p> <p>L'ECS - Nouvelles personnes 217</p> <p>Le Distribus - Contacts accueil 10'019 ; 27,4/jour</p>
<p>Répondre aux besoins de base</p>	<p>Prestations d'aide à la survie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petits déjeuners, repas de midi complets • Vestiaire, douche, machine à laver le linge, produits de première nécessité • Petits jobs 	<p>Nombre de prestations alimentaires 15'999 ; 43/jour</p> <p>Nombre de petits jobs 3'785 ; 10/jour</p> <p>Nombre de douches 2'288 ; 6,2/jour</p> <p>Nombre de prestations d'hygiène 1'626 ; 4,5/jour</p>
<p>Réduire les risques socio-sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echange et distribution de matériel de consommation et réduction des risques • Soins de premier recours et prestations sanitaires • Favoriser le lien social et promouvoir la dignité des consommateurs 	<p>Seringues remises (tous lieux d'échange ABS) :</p> <p>104'366 ; 289/jour</p> <p>Récupérées : 92,5%</p> <p>Prestations sanitaires : 7'103 ; 19/jour</p>
<p>Informier, orienter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information et conseils dans une perspective de réduction des risques sociaux et sanitaires • Orientation dans le réseau socio-sanitaire • Echanges et collaborations avec le réseau 	<p>Renforcement du partenariat avec le réseau socio-sanitaire lausannois</p> <p>Interventions sociales et orientations 8'227 ; 22,5/jour</p>



FONDATION ABS

4. Organisation et équipes

Le Conseil de Fondation

Président : **M. Gilles Lugrin**, Directeur de l'ESEDE

Vice-président : **M. Patrick Ravussin**, Retraité

Membres : **M. Marcel Cohen-Dumani**, Retraité ; **Mme Brigitte Martin-Béran**, Retraîtée ; **M. Pascal Dubrit**, Directeur de la Fondation du Levant ; **M. Paolo Mariani**, Spécialiste en communication et diacre dans l'EERV ; **Mme Leila Delarive**, CEO Amplify ; **Dre Elodie Dory**, Docteure, Unisanté – Service de médecine des addictions ; **M. Fabien Porchet**, Psychiatre – Psychothérapeute

La Direction

Matthieu Rouèche – Directeur

Christophe Gay-Balmaz – Directeur adjoint

Sébastien Roaux – Elyse Persoz – Responsables opérationnel-le-s

L'administration

Antoine Ray – adjoint administratif

Ghislaine Hoffstetter-Besson – aide comptable

Patrick Bergier – statisticien

Les intervenant-e-s socio-sanitaires

Arnaud Abt

Vincent Artison

Anel Basic

Mirco Bruno

Denis Buri

Arnaud Burkhalter

Martin Chaussignand

Patricia Cruset Delgado

Bilal Elhaouari

Alessandro Glorioso

Francis Grandvoinet

Neal Hagen

Laurie Jampen

Dario Larrey

Léa Le Maout

Marie Magnenat

Stéphane Moelo

Alice Monot

Salomon N'Diaye

Huong Nguyen The

Elisa Niedermayr

Valérie Nocton

Sébastien Ricou

Fernand Rodrigues

Laurence Rouvière

Romain Seror

La cuisine et l'intendance

Jean-Jacques Guerin

Christine Lavanchy-Matthey

Isabel Mafuta Toko

Martine Mateus Bukula

Les remplaçant-e-s

Caroline Bolay

Buri Lukas

Mercedes Antonio Belaz

Joachim Dodinval

Laureline Garcia

Sami Grar

Caroline Lettry

Sébastien Lotterio

Sebastiao Toko

Mélissa Trotzier

Leonor Vieira

Le Passage est un lieu d'accueil à bas seuil d'accessibilité destiné aux personnes consommatrices de produits psychotropes. Cet espace offre des prestations de réduction des risques et d'aide à la survie (repas, prestations d'hygiène corporelle), des possibilités d'accompagnement sociale, des soins de premier recours, des « petits jobs » occupationnels et permet d'orienter les usager-ère-s dans le dispositif socio-sanitaire 365 jours par an.

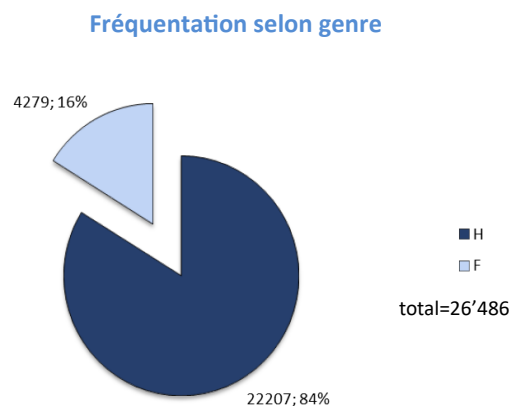
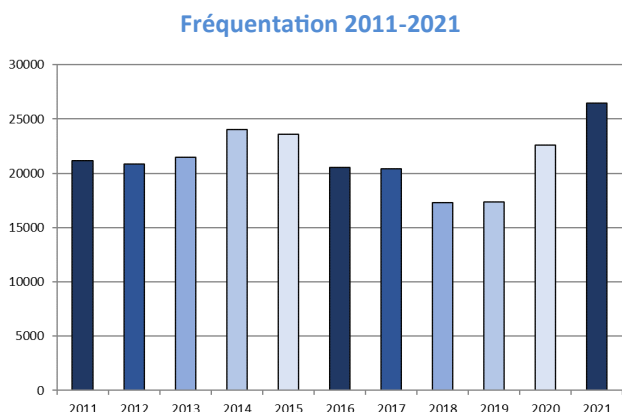
Les activités de RDR de proximité rattachées au Passage permettent d'accompagner les usager-ère-s hors des murs de l'institution et de favoriser les

contacts avec des personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se rendre dans les structures existantes. Elles favorisent, en ce sens, la prise de contact avec des personnes en rupture et l'accompagnement individuel des usager-ère-s. Ces activités contribuent activement à améliorer la transmission d'informations et l'orientation des bénéficiaires dans le réseau spécialisé de réduction des risques et plus largement le réseau médico-social régional.



Espace d'accueil de jour—Le Passage

• **Évolution de la fréquentation**

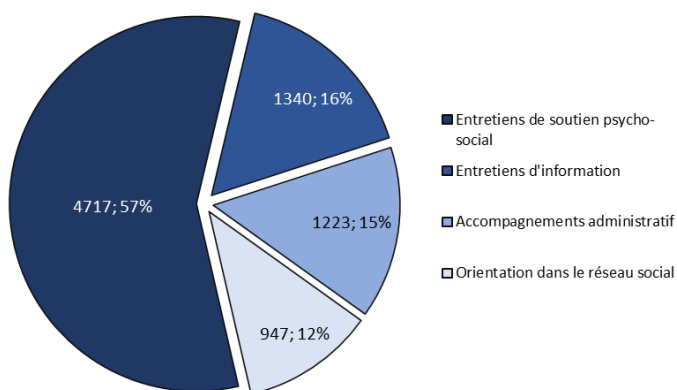


• **Prestations**

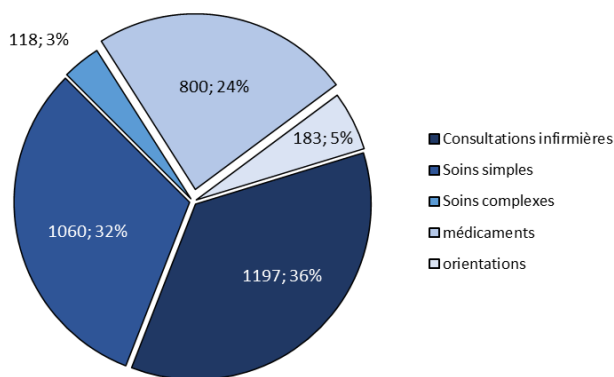
Repas : 23'279 prestations alimentaires ont été distribuées en 2021 (7'280 petits déjeuners et 15'999 repas de midi). En moyenne, **64 repas/jour** sont donc pris au Passage. Les collations de l'après-midi et les boissons à disposition en permanence viennent compléter ces prestations.

Petits-jobs : 3'785 petits jobs ont été réalisés par les usager-ère-s. Les petits jobs permettent non-seulement une implication accrue des usager-ère-s dans la vie du centre (participation cuisine/vaisselle, nettoyage des tables, petit entretien des locaux, etc.), de participer à la confection du matériel de réduction des risques pour la Fondation ABS (boîtes automate, garrots, alu, etc.) et de nombreuses structures partenaires (Fondation Mère-Sofia, Système D, prisons vaudoises, Rel'aids, etc.), mais également d'être utiles dans l'espace public par des actions régulières de ramassage de déchets et de matériel de consommation souillé.

Interventions sociales (total=8'227)



Prestations de soins (total=3'358)



- **Spécificités 2021 et tendances**

Le nombre de nouvelles personnes accueillies est stable par rapport à l'année 2020. En 2021, 366 personnes ont été accueillies pour la première fois dans les structures d'accueil de la Fondation ABS. 79 personnes, non concernées par des problématiques de consommation, ont été réorientées vers des structures du réseau plus adaptées à leurs problématiques.

La fréquentation du Passage a augmenté significativement en 2021 (+17,1%) pour atteindre 26'486 contacts sur les 364 jours d'ouverture du lieu (72,8 personnes accueillies par jour en moyenne). Cette augmentation s'inscrit dans la continuité de 2020 (+30,5%) avec cette année encore peu d'effet « saisonnier » mais une relative régularité traduite par moins d'écart des moyennes mensuelles de fréquentation quotidienne (moyenne mensuelle de fréquentation entre 65,3 pers./j et 79,4 pers./j). Des « pics » de fréquentation en mai et octobre sont à relever.

Après une forte augmentation en 2020 (+31% par rapport à 2019) pouvant s'expliquer par la gratuité des repas sur une durée de 6 mois, l'année 2021 est marquée par une baisse de 12,1%, soit 2'200

repas de moins sur l'année. Les repas de midi à l'emporter ont notamment été progressivement beaucoup moins sollicités. Cette tendance semble se confirmer avec une évolution du nombre de repas par jour inverse de celle de la fréquentation du lieu qui progresse.

Avec 2'288 douches (6,2/jour) et 798 lessives (2,2/jour), les prestations d'hygiène augmentent significativement. Le vestiaire, qui permet de fournir des habits propres de seconde main et des sous-vêtements/chaussettes, est également très demandé.

En parallèle de l'augmentation de la fréquentation des structures, le nombre de prestations de type sanitaires effectuées à l'infirmerie du Passage/ECS a augmenté sensiblement en 2021 avec 3'358 prestations de soins (2'921 en 2020) de même que les prestations de type sociales (8'227 prestations sociales). A ces chiffres s'ajoutent le travail quotidien de lien, d'écoute et de discussions dans les espaces de vie collectifs qui favorise indéniablement les demandes d'aide ciblées sur les problématiques individuelles sociales ou de santé.



Le Passage, photographié par Vincent Masciulli, 2018

Activités de proximité - « RdR - Travail de rue »

L'année 2021 marque une orientation nouvelle pour la prestation qui, sortie de sa phase exploratoire (Cf. rapport d'activités 2020), devient une activité étroitement liée à celle du Passage. En effet, tout en restant attentifs à l'idée d'atteindre les personnes concernées par des questions de consommation de produits psychotropes ou d'addiction mais absentes du dispositif lausannois de réduction des risques en place, il s'est agi principalement de renforcer la position de proximité¹ auprès de celles et ceux qui fréquentent les diverses prestations de la Fondation ABS et de renforcer les liens avec le réseau socio-sanitaire élargi.

En d'autres termes, l'activité a visé pour une part à renforcer les dynamiques d'accompagnement individuels dans « l'ici et maintenant » avec des usager-ère-s de drogue présent-e-s au Passage, à la Terrasse ou à l'ECS. Diverses questions ou problématiques sociale, administrative, sanitaire, familiale ou professionnelle ont le plus souvent « animé » ces accompagnements sur place ou en déplacement (polyclinique des addictions du CHUV, phar-

- **Données issues du monitoring**

Durant l'année 2021, l'activité de proximité a favorisé des démarches auprès de nombreux-euses usager-ère-s avec un total de 526 contacts. A l'intérieur des structures d'accueil comme dans les espaces publics, on observe un grand besoin d'attention, de disponibilité et de considération, ce qui met en lumière la nécessité de développer et renforcer le travail « d'aller vers » qui s'impose, plus que jamais, à nos institutions. Pour un tiers des contacts, cela aura notamment permis de rencontrer des femmes, profil de public généralement minoritaire au sein des prestations de la Fondation ABS et plus largement dans le dispositif RdR lausannois.

En dépit du fait d'avoir accentué cette année le travail auprès des personnes « coutumières » de la Fondation ABS, près de 40% des personnes contac-

macie, famille, ami-e-s, Le point d'eau, La Fraternité, Le Relaid's, L'espace Saint-Martin, etc.).

D'autre part, à l'extérieur, en rue, des permanences sur la place de La Riponne, aux alentours et dans le quartier de la Cité ont été maintenues toute l'année. Si ces présences ont parfois conduit à des accompagnements individuels *in situ* pour des questions similaires à celles susmentionnées, elles ont surtout permis de garder le lien avec des personnes qui venaient plus rarement au Passage ou à l'ECS, d'en accompagner quelques-un-e-s vers leurs lieux (naturels) de consommation (p. e. toilettes publiques ou parcs), de dépanner avec du matériel stérile ou de transmettre des informations sur le réseau socio-sanitaire élargi. Cette activité de proximité, en rue, favorise l'accès à l'information et l'accompagnement de personnes souvent en rupture ou fréquentant peu le dispositif en place. En ce sens, elle renforce l'accessibilité du dispositif et permet un travail de soutien individuel souple et réactif.

tées étaient encore inconnues du Passage, de La Terrasse ou de l'ECS avant leur rencontre. Cela constitue en soi un levier de taille pour renforcer le travail d'information et d'orientation vers nos prestations et celles, plus largement, du réseau socio-sanitaire lausannois. Si ces populations nous apprennent beaucoup sur leur mode de consommation et leur situation socio-sanitaire du moment, elles nous permettent d'améliorer notre manière de les rendre attentives sur les risques encourus et de rendre encore plus convaincants les apports de nos prestations et celles du réseau en général.

Dans le prolongement de cette réflexion et au gré de ce que le graphique suivant nous donne à voir, force est de constater que la tranche d'âge des 18-35 ans constitue l'essentiel de la population

¹ Dirk J. Korf, Heleen Ripper, Marielle Freeman, Roger Lewis, Ian Grant, et al. *Le Travail de Proximité auprès des usagers de Drogues en Europe : Concepts, pratiques et terminologie*. 2000.

concernée encore inconnue de la Fondation ABS. Lorsque l'on sait que la plupart des consommateur-ice-s aujourd'hui âgé-e-s de plus de quarante ans ont commencé à consommer très tôt, bien souvent autour des quinze ans, ce constat doit nous encourager à poursuivre nos efforts de sensibilisation aux risques/effets encourus ou d'intervention précoce.

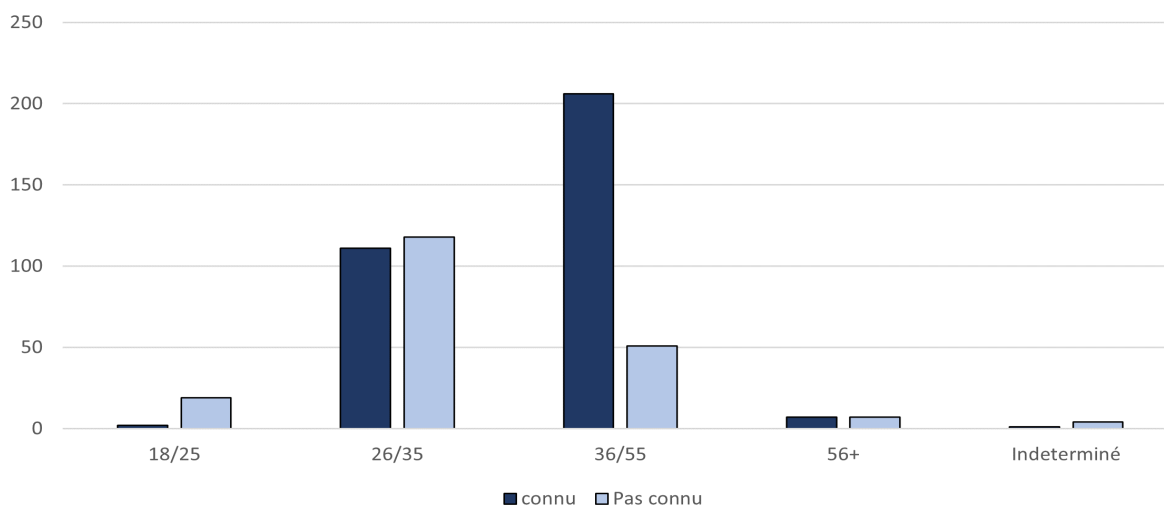
L'activité de réduction des risques en rue favorise également, sous forme de dépannage, l'accès au matériel de consommation propre et un travail d'orientation vers les points d'échange existants. La forte demande de matériel pour l'inhalation de cocaïne (bica et kits base) met en évidence les signes d'une consommation prédominante de cocaïne base/crack dans l'espace public et une augmentation progressive du phénomène. La tranche d'âge des 18-35 ans y est, là aussi, très largement représentée.

Le travail de contact avec les riverains représente également un élément significatif de l'activité et permet de créer un lien avec la crèche, la pharmacie, les bars-restaurants ou autres commerces pour aborder les difficultés réellement vécues ou expliquer mieux encore nos activités. Ces formes de partenariat sont pertinentes pour trouver des solutions rapides aux problématiques très locales. Glo-

balement, ils-elles (les riverains) soutiennent le travail effectué par la Fondation ABS ou la police mais se sentent bien souvent désemparés face aux consommateur-ice-s. Certains expriment aussi leur colère en voyant parfois du matériel traîner ou leur tristesse de voir des publics jeunes se mettre dans un tel état ou se « clochardiser ».

Pour l'année à venir, il s'agira d'orienter la prestation selon différents axes tels que la pérennisation de la qualité de travail effectué, la formation interne du personnel engagé dans cette prestation et la communication. Les enjeux de proximité sont d'autant plus importants que les problématiques de consommation et d'espace public évoluent, nécessitant des actions de RdR toujours plus diversifiées, souples et agiles.

Par tranche d'âge



La Terrasse est un lieu d'accueil complémentaire à celui du Passage dont la particularité est l'acceptation de la consommation d'alcool. Cet espace fonctionne à la manière d'un espace de consommation sécurisé, les usager-ère-s ayant la possibilité d'amener leurs propres boissons alcoolisées et de les consommer sur place. En ce sens, il favorise une consommation différente des habitudes de la rue et permet d'aborder les pratiques de consommation des usager-ère-s sous l'angle de la réduction des risques. La Terrasse offre un espace de socialisation, d'écoute et de discussion pouvant favoriser l'émergence des demandes de soutien, d'aide et d'orientation vers le réseau socio-sanitaire régional.

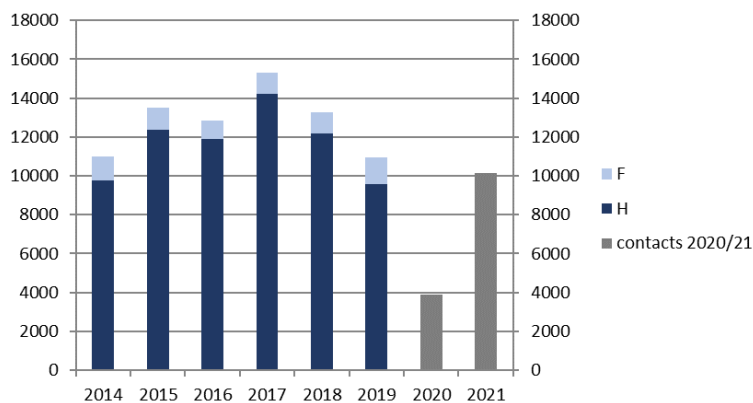
Les principes de la réduction des risques liés à la consommation d'alcool sont similaires à ceux appliqués à l'ensemble des produits psychotropes. Ils visent notamment, en s'appuyant sur les pratiques et l'expérience de l'usager-ère, à sécuriser les consommations et les soutenir dans la recherche de leur « zone de confort ». Elle ne vise pas à contraindre au changement des quantités ou de la manière de boire, mais vise l'identification et l'évaluation des méfaits, des bénéfices et des risques associés aux pratiques de consommation de manière à aider la personne à agir sur le maintien ou l'amélioration de sa qualité de vie.



Extérieur du Passage et de la « Terrasse »

• Évolution de la fréquentation

Après une nette baisse de fréquentation en 2020, due à l'adaptation des prestations face à la pandémie de COVID-19, la Terrasse retrouve une fréquentation similaire à la période ante-covid, et ce malgré une tolérance limitée à 8 personnes maximum en même temps dans le lieu. En 2021, ce sont 10'143 contacts qui ont bénéficié de cet espace acceptant la consommation d'alcool.



• Spécificités 2021 et tendances

À la suite du réaménagement de l'espace réalisé en 2020 et du travail d'adaptation des fonctionnements de la prestation qui avait démarré avec l'appui de Mathieu Fieulaine, alcoologue et spécialiste de la RdR Alcool, un groupe de travail interne a poursuivi les réflexions. Les axes de travail du GT ont été les suivants :

- Améliorer le lieu par divers aménagements ;
- Créer des outils utiles et adaptés à l'intervention RdR alcool ;
- Proposer des modalités permettant à la Terrasse d'être un espace de consommation et de repos sécurisant et de rupture avec les conditions de la rue pour les consommateur-trice-s d'alcool;
- Proposer une animation adaptée du lieu;
- Mener une réflexion continue sur la pratique socio-sanitaire dans le champ de la réduction des risques liés à la consommation d'alcool.

Les perspectives d'amélioration continue pour la Terrasse sont notamment de repenser l'affichage et l'information spécifique à la RdR alcool, d'animer des journées thématiques alcool, de poursuivre le questionnement concernant les aspects occupationnels (activités, petits-jobs) et de renforcer les synergies avec l'ECS et le Passage.



Intérieur de la « Terrasse »

L'Espace de Consommation Sécurisé (ECS) fonctionne en synergie avec la structure d'accueil du Passage et offre des prestations spécifiques permettant de réduire les risques et les méfaits directement liés à l'acte de consommation. Il offre une alternative aux consommations dans l'espace public et aux consommations isolées par la mise à disposition d'un lieu propre et sécurisé, de matériel stérile et un encadrement par des professionnels. Il permet aux usager·ère·s de consommer les produits qu'ils apportent dans des conditions dignes et sécurisées, quel que soit leur mode de consommation. L'ECS propose 4 places d'injection, 8 places d'inhalation et 1 place de sniff, 365 jours par an de 11h à 19h30 (dernière inscription à 19h).

Démarré en octobre 2018, le projet pilote de trois ans est arrivé à son terme en 2021 et poursuit son action dans une nouvelle phase de transition qui doit permettre, sans interruption de la prestation, de dégager les perspectives, les aménagements et les développements souhaitables et possibles en vue de sa pérennisation. Pour rappel, ce projet pilote a été confié à la Fondation ABS par la Municipalité lausannoise et implique une collaboration avec plusieurs services de la Ville (le Service Social Lausannois, les Services de Police et l'Observatoire de la sécurité). Les perspectives de pérennisation du projet s'appuieront notamment sur l'évaluation menée par Unisanté.



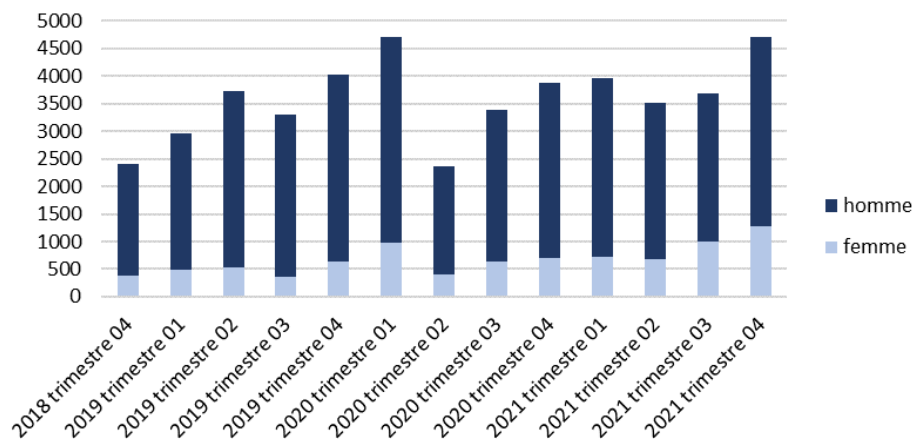
Espace d'inhalation de l'ECS

- **Évolution de la fréquentation**

En 2021, la fréquentation a augmenté modérément par rapport à 2020 avec une progression de 10,9% pour un total de 15'881 épisodes de consommation sur l'année. La fréquentation est irrégulière selon les jours, entre 17 et 88 épisodes de consommation. Les mesures sanitaires et le contexte général impactent globalement l'ensemble de l'année. Le 4ème trimestre est marqué par une augmentation significative de la fréquentation pour atteindre 1'700 épisodes de consommation sur le seul mois de décembre. L'utilisation de la prestation par les femmes est en augmentation pour la deuxième année consécutive. Elles représentent 23% des consommations effectuées à l'ECS alors qu'elle n'était que de env. 15% les deux premières années d'ouverture (2018-2019).

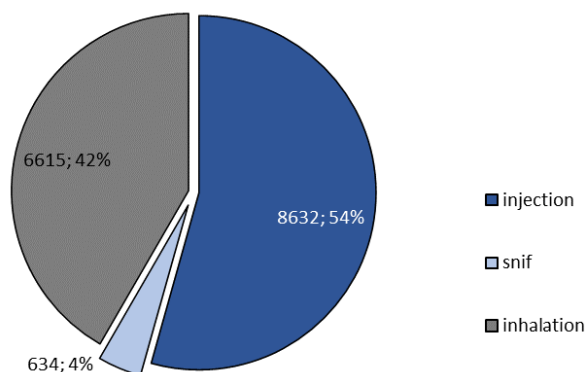
Concernant les nouveaux-elles usager-ère-s, ce sont 1'007 personnes qui sont inscrites à l'ECS depuis le début du projet, dont 217 nouvelles personnes en 2020.

Fréquentation trimestrielle

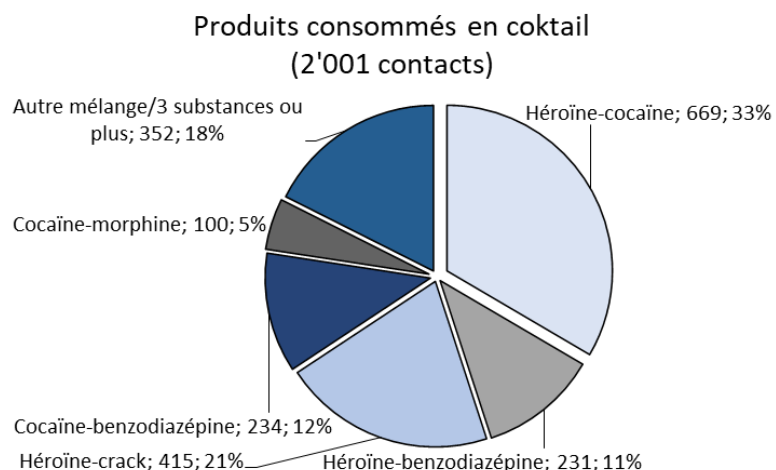
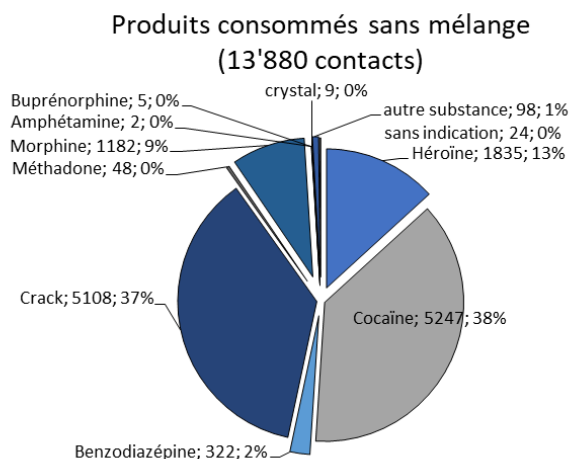


- **Modes de consommation et produits consommés**

Si l'injection reste le mode de consommation le plus usité à l'ECS avec 54,4% des consommation effectuées, la pratique de l'inhalation progresse très régulièrement avec 41,7% des consommations effectuées en 2021 pour 38% en 2019 et 41,0% en 2020. Pour rappel, les inhalations ne représentaient que 27% des consommations réalisées à l'ECS en 2018. La consommation par sniff augmente également sensiblement (4,0% des consommations en 2021), ce mode de consommation restant cependant marginal dans le cadre de l'ECS.



Du point de vue des produits consommés à l'ECS en 2021, la cocaïne HCL et la cocaïne base/crack restent les plus consommées et représentent près de 75% des produits consommés sans mélange. Sous ses différentes formes, la cocaïne est présente dans la grande majorité des cocktails consommés à l'ECS.



• Spécificités 2021 et tendances

Le mois d'octobre marque le terme des 3 ans de la phase pilote du projet d'Espace de Consommation Sécurisé. Depuis son ouverture, l'ECS a permis d'accueillir, en trois années de fonctionnement, 41'939 consommations réalisées dans des conditions d'hygiène et de dignité permettant de réduire les risques directement liés à l'acte de consommation. C'est au total plus de 1'000 usager-ère-s qui sont aujourd'hui inscrit-e-s pour cette prestation. Cette période pilote a fait l'objet d'une évaluation menée par l'unité de recherche d'Unisanté et un rapport d'évaluation doit être prochainement rendu public. En marge des constats mentionnés dans ce document, la Fondation ABS perçoit de nombreux bénéfices de la mise en œuvre d'une prestation de ce type dans le dispositif addiction lausannois.

Premièrement, les retours des usager-ère-s qui fréquentent l'ECS sont globalement positifs. Les règles mises en place, qui ont évolué sensiblement au cours de la phase pilote, semblent satisfaire le plus grand nombre d'usager-ère-s de la prestation. Globalement, les usager-ère-s sont satisfait-e-s ou très satisfait-e-s d'avoir l'opportunité de consom-

mer dans un lieu propre, de pouvoir consommer en sécurité et sans stress excessif et de bénéficier de conseils et de soutien de la part des professionnel-le-s présent-e-s.

Deuxièmement, les constats effectués par les intervenant-e-s mettent également en avant les effets positifs sur les pratiques professionnelles et sur les bénéfices pour les usager-ère-s. Être au plus proche des réalités des bénéficiaires sans exclure l'acte de consommation, répondre aux questions des usager-ère-s et apprendre de leur expérience ou encore sont autant d'éléments qui favorisent une posture de réduction des risques efficace et cohérente. L'observation de l'évolution positive des pratiques de consommation (pas de partage de matériel, désinfection, utilisation des garrots, utilisation du bicarbonate, etc.) et la généralisation des apprentissages faits à l'ECS dans d'autres contextes, sont des éléments de satisfaction des professionnel-le-s.

Troisièmement, la rareté des problèmes de sécurité engendrés par la mise en place de cette prestation dans les environs directs de la structure et les retours du réseau et du voisinage sont rassurants. Les professionnel-le-s du réseau relèvent également les bénéfices de cette prestation pour les personnes qui en bénéficient.

Parmi les points qui nécessitent une attention dans la perspective de pérennisation de la prestation, la distance et la localisation qui peuvent être perçues comme des entraves à l'accès à la prestation pour une partie des usager-ère-s, notamment celles et ceux se trouvant dans l'urgence de la consommation, nécessite d'être interrogées. Néanmoins, l'emplacement est particulièrement apprécié par une autre part importante des usager-ère-s qui mentionnent les bénéfices de disposer d'un espace d'accueil social avec des prestations d'aide à la survie conjointes et qui apprécient d'être à distance des enjeux de deal et d'urgence de la consommation.

Nous relevons, l'année passée, l'impact fort de la crise sanitaire et des restrictions liées au semi-confinement et au cloisonnement de la vie sociale

en ville sur la fréquentation des prestations de RdR. Le projet d'ECS a été fortement impacté par ce contexte et les changements des habitudes de consommation n'ont pas pu se déployer librement dans ce contexte d'incertitude et de changement permanent. Il en résulte une fréquentation globale moins élevée que ce que prévoyait le préavis initial. Nous constatons néanmoins que dès que le contexte se stabilise, la fréquentation repart à la hausse et qu'aucun palier ou plateau n'est actuellement en vue. Il y a donc tout lieu de penser que la fréquentation serait actuellement sensiblement plus élevée si la pandémie n'avait pas interféré avec la phase pilote.

Au terme de ce projet pilote, nous pouvons affirmer que l'ECS répond de manière satisfaisante aux besoins d'une partie importante des consommateur-trice-s. Des aménagements sont néanmoins souhaitables pour rendre cette prestation accessible à toutes les personnes souhaitant en bénéficier.



Chariot pour la remise de matériels stériles dans l'espace d'injection de l'ECS.

LE **D**ISTRIBUS

BUS DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL
DE CONSOMMATION

Le Distribus est un véhicule destiné à la remise de matériel de consommation stérile. Il est stationné directement à proximité des lieux fréquentés habituellement par les personnes consommatrices. La proximité et l'accessibilité de cette structure permettent de prendre contact avec des consommateurs ne fréquentant pas ou peu les structures d'accueil et de réduction des risques. En ce sens, il est un élément majeur du dispositif de réduction des risques de la Fondation ABS permettant à la fois d'instaurer un lien, de favoriser l'accessibilité au matériel de consommation et

d'informer/orienter les usager-ère-s vers le réseau socio-sanitaire ainsi que vers les autres prestations de la Fondation ABS.

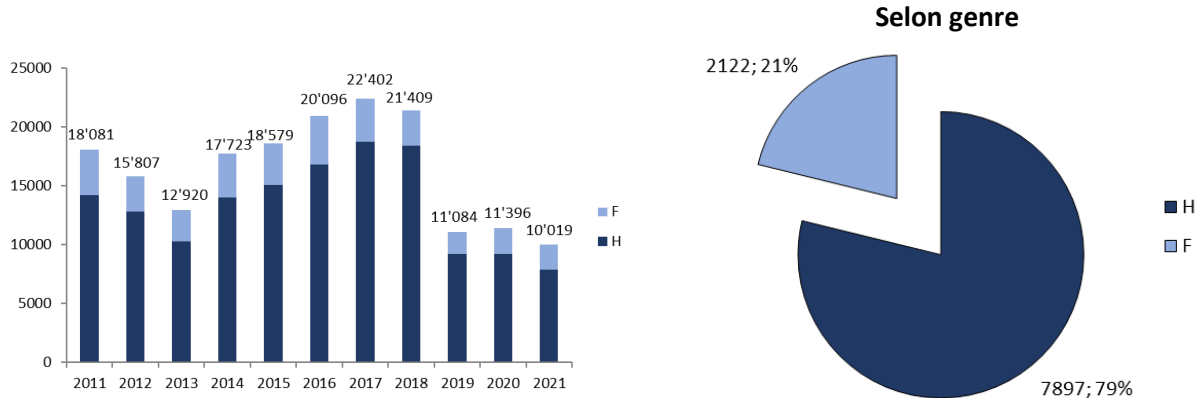
Les prestations offertes au Distribus sont notamment l'information liée au matériel et à l'hygiène d'injection et aux autres formes de consommation, les soins de premier recours ainsi que la transmission d'informations sur les prestations du réseau socio-sanitaire.



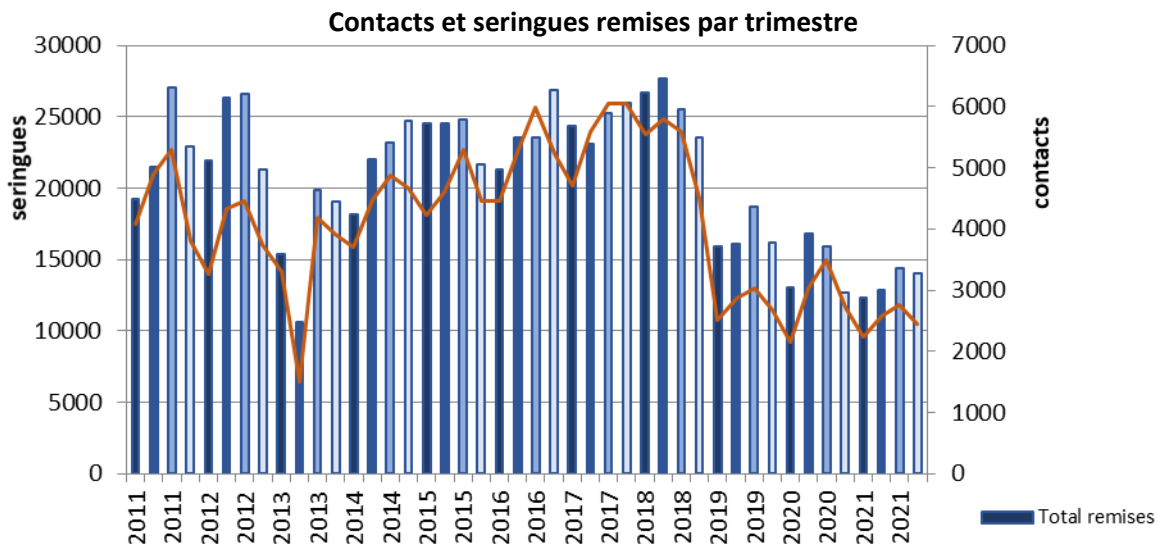
Le Distribus, place de la Riponne, Lausanne., hiver 2021-2022

Photographié par Elyse Persoz, 2021

• **Évolution de la fréquentation**



• **Prestation**



• **Spécificités 2021 et tendances**

Avec 10'019 contacts durant l'année 2021, la fréquentation du Distribus est légèrement en baisse de 12,1% par rapport à 2020 (11'396 contacts), cet état de fait étant principalement dû à la période de juillet à septembre habituellement plus sollicitée. Globalement la fréquentation est moins irrégulière qu'en 2020.

Nous observons également une augmentation de la proportion du nombre de femmes en 2021 avec 20,3% des contacts par rapport aux 19% de 2020.

Cette proportion ne cesse d'augmenter depuis 2018 puisqu'elle n'était alors que de 14,1% des contacts. La proportion d'usager-ère-s connu-e-s des structures d'accueil ABS est, pour sa part, en légère diminution (env.62% des contacts) et le nombre de contacts avec des usager-ère-s de moins de 25 ans reste particulièrement bas (3,4% des contacts).



FONDATION ABS

5.5. La remise de matériel de consommation

26'421 contacts au Distribus et au Passage

La remise de matériel de consommation constitue une prestation prioritaire du dispositif de réduction des risques de la Fondation ABS. Si toute consommation doit être considérée comme présentant des risques, ceux liés directement à l'acte de consommation lors des étapes de préparation (hygiène, dilution, filtration, produit de basage, etc.) et des étapes de consommation (mode de consommation, choix et désinfection du site d'injection, recherche de veine, manipulation du matériel, (ré)utilisation de matériel non stérile, partage de matériel, etc.), peuvent être significativement diminués par la remise de matériel de consommation propre et adapté aux pratiques des usager-ère-s. Le matériel remis concerne non seulement les seringues et le matériel nécessaire à la pratique de l'injection, mais également le matériel lié aux pratiques de consommation par inhalation et par sniff.

La Fondation a mis en place des modes de distribution du matériel diversifiés permettant un approvisionnement facilité des personnes consommatrices

en tenant notamment compte de l'accessibilité, de la diversification des lieux géographiques et des horaires. Les structures d'accueil du Vallon 4 (Passage/ECS), le Distribus et l'Echange-Box offrent en ce sens un accès facilité au matériel répondant aux besoins différenciés des consommateur-trice-s.

La distribution de matériel constitue en outre un moyen privilégié d'entrer en contact avec les personnes usagères de drogues, d'échanger sur les pratiques de consommation et d'informer sur les ressources à disposition dans le réseau socio-sanitaire.

La récupération du matériel de consommation usagé représente également un axe important de cette prestation et contribue à la réduction des risques occasionnés par le matériel souillé abandonné dans l'espace public.



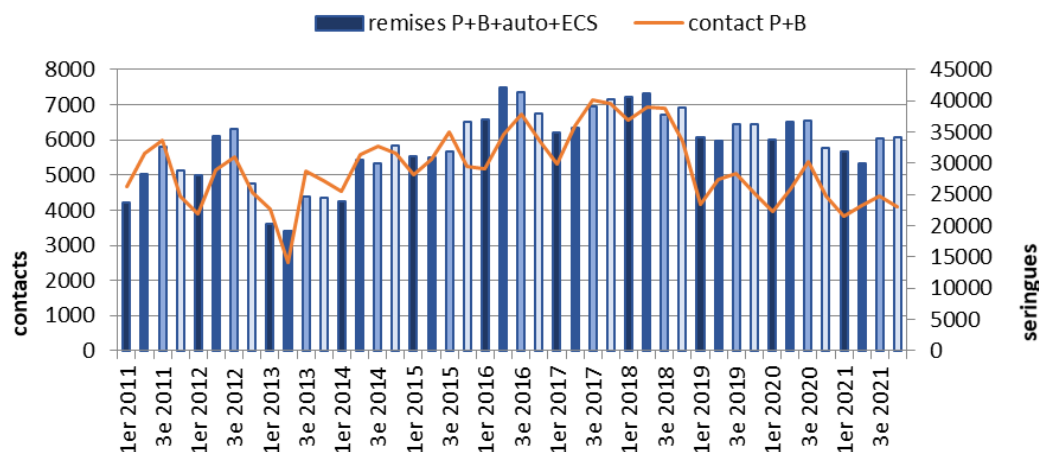
Remise de matériels stériles au Distribus



FONDATION ABS

- Évolution de la fréquentation

contacts (P+B) et seringues remises par trimestre, y.c. automate et ECS



- Prestations

		Remise / échange seringues ABS			
		2021	Variation 2019-20 (%)	2020	2019
Passage :	Seringues remises	50'073	-9.1%	55'090	47'725
	Seringues récupérées	47'717	+0.17	47'635	43'677
	Taux de récupération	95%		86.5%	91.5 %
Distribus :	Seringues remises	53'643	-8.3%	58'536	66'888
	Seringues récupérées	48'834	+3.9%	46'958	59'128
	Taux de récupération	91%		80.2%	88.4 %
EchangeBox	Seringues	11'991	-21.7%	15'316	15'391
ECS	Seringues	11'298	+5.1%	10'842	10'100
ABS :	Seringues remises	126'996	-9.1%	139'784	140'104
	Taux de récupération	94.3%		87,3%	93.2%

Concernant le matériel de consommation, nous relevons les éléments suivants :

- La remise d'acide ascorbique est en baisse au Passage (22,5% des contacts prennent de l'asco pour 24,5% en 2020), comme au Distribus (16,7% des contacts en 2021 pour 20,4% en 2020). Cette tendance à la baisse de la remise d'ascorbine, indicateur significatif pour identifier les consommations d'héroïne) est observée depuis quelques années. En comparaison, 43,0% des contacts du Passage et 38,0% des contacts du Distribus prenaient de l'asco en 2016.
- La remise de bicarbonate augmente de manière significative au Distribus (36,3% des contacts pour 29,7% en 2020) et baisse légèrement au Passage (20,8% des contacts pour 22,9% en 2020). En comparaison, seuls 15,4% des contacts au Distribus et 7,7% des contacts au Passage prenaient du bicarbonate en 2016.
- La remise de feuilles d'aluminium augmente au Distribus (40,1% des contacts pour 34,0% en 2020) et baisse légèrement au Passage (24,1% des contacts pour 25,9% en 2020).
- La remise de « roule ta paille » destinés à la consommation par sniff baisse au Distribus (3,6% des contacts pour 4,1% en 2020) et augmente au Passage (4,2% pour 3,8% en 2020).



- **Spécificités 2021 et tendances**

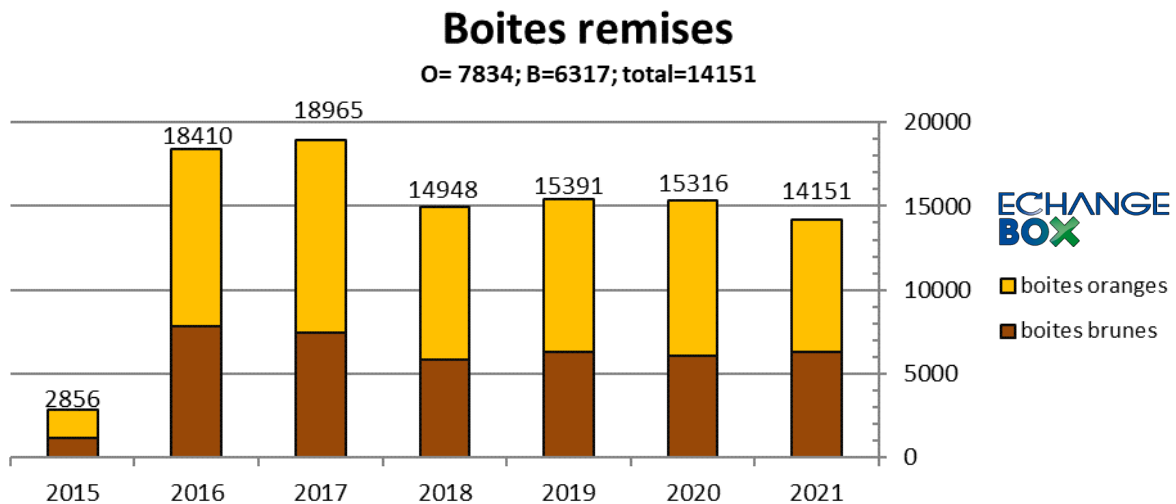
Globalement, sur les prestations de distribution de matériel de consommation nous constatons une diminution de la remise de seringues et de matériel lié à la pratique de l'injection (-7,5% au passage et -8,3% au Distribus). L'échange de seringues est également en diminution dans une même mesure à l'EchangeBox (-7,6%) avec 14'151 seringues remises en 2021.

Depuis 2018, le nombre de seringues utilisées directement à l'ECS fait partie du monitoring du volume de seringues remises ou échangées. S'agissant de matériel utilisé directement sur place, il est récupéré immédiatement à 100%. Il s'agit de 11'298 seringues en 2021, soit une légère augmentation de 4,2% par rapport à l'année précédente, qui est liée à l'augmentation de la fréquentation de l'ECS. Pour l'ensemble des structures de la Fondation ABS, ce sont au total 130'212 seringues qui ont été remises pour 139'784 seringues en 2020 pour une baisse de 6,8%.

En parallèle, nous observons depuis plusieurs années une augmentation de la demande de matériel pour la consommation de cocaïne base/crack. Comme mentionné dans nos précédents rapports d'activité, cette progression constante de l'inhalation de cocaïne base indique une évolution de fond des pratiques de consommation, des dynamiques

de groupes et des besoins des consommateur-trice-s. Ces évolutions nécessitent d'adapter les dispositifs de réduction des risques pour répondre au mieux aux besoins d'un public dans l'urgence de la consommation, plus difficile à atteindre et plus volatile.

La Fondation ABS a d'ores et déjà fait des propositions permettant de répondre à ces nouveaux défis et poursuit l'adaptation de ses pratiques en s'appuyant sur l'expertise des usager-ère-s qui sont de fait les principaux concernés. Le dispositif de réduction des risques nécessite des « assouplissements », de la mobilité et une approche plus nuancée pour créer ou entretenir le contact avec les personnes consommatrices là où elles se trouvent, faciliter l'accès à un matériel de consommation adapté aux nouveaux modes de consommation et simplifier l'accès aux bienfaits de la réduction des risques pour toute personne consommatrice de produits. Plus de 30 ans après les scènes ouvertes en Suisse, faire preuve de pragmatisme et d'adaptation reste un défi de tous les jours.





FONDATION ABS

5.7. Autres activités

Permanences vétérinaires

Depuis 2015, la permanence des vétérinaires solidaires d'EPONA offre aux usager-ère-s de la Fondation ABS et à celles et ceux fréquentant les autres associations de la ville de Lausanne la possibilité d'accéder à des consultations, des soins et des vaccins pour leurs animaux de compagnie. La permanence se tient tous les premiers jeudis du mois dans le cadre de la Terrasse et offre une facilité d'accès à des prestations vétérinaires. Cette prestation rencontre un important succès et est très appréciée des nombreux usager-ère-s qui en font bénéficier leur compagnon à quatre pattes. Cette prestation a permis à près d'une cinquantaine d'animaux de bénéficier d'une consultation et de soins durant l'année 2020.



« D'abord chez soi ! » - Prestation de Housing First

2021 a été une année de transition pour le « programme » « D'abord chez soi ! », la phase de projet étant terminée, les prestations ont acquis une certaine pérennité. Le mode de financement a changé et suit le principe des Prestation Socio-Educatives (PSE). Les incertitudes de 2020 quant à ce changement sont toutes ou partie résolues et l'équipe de « case managers » ainsi que le service administratif ont pu mener à bien les tâches nécessaires.

La collaboration avec l'OSAD de la Fondation du Levant se fait de manière assez systématique et permet d'apporter un regard pluridisciplinaire et collectif dans un travail parfois très solitaire.

Le nombre de logements a augmenté de manière conséquente durant l'année 2021 et au 31 dé-

cembre, le programme compte un peu moins de 30 logements.

La collaboration de qualité qui existe entre la Fondation ABS et la Fondation du Levant a permis d'entrer en contact avec les personnes pouvant prétendre aux prestations du programme. De plus, la Fondation ABS a mis à disposition quand cela a été nécessaire, les moyens matériels à l'évacuation de matériel usagé des appartements de certains locataires du programme.

Le nombre de demandes en attente est toujours conséquent et nous montre clairement que nous devons continuer de développer le programme Housing First tout en respectant les valeurs qui font son succès.



« Housing First c'est l'opportunité pour l'éducateur que je suis d'accompagner les personnes où elle veulent aller, depuis où elles sont. » Arnaud Abt



FONDATION ABS

7. Remerciements

La Fondation ABS tient en préambule, à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateur-trice-s qui s'engagent au quotidien pour offrir des conditions d'accueil de qualité et assurer la dispense de prestation humaines et dignes jours après jours. Nous saluons également les personnes bénéficiaires de nos prestations pour leur confiance et le respect qu'ils démontrent quotidiennement.

Nous adressons également nos vifs remerciements à l'ensemble des partenaires qui nous soutiennent :

Aux membres du Conseil de Fondation,

A la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud et à ses représentants, Monsieur Hugues Balthazar et Docteur Ahmed Berzig,

Aux autorités communales lausannoises, en particulier Monsieur Oscar Tosato – Municipal en charge de la Direction de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale, jusqu'en juin 2021 et Madame Emilie Moeschler qui a pris sa succession A Madame Judith Bovay – Cheffe de service du SSL et Madame Aline Bernardt-Keller - Responsable du dispositif addictions,

Au Corps de Police de la Ville de Lausanne et à l'Observatoire de la Sécurité de la Ville de Lausanne,

Aux CABS du canton de Vaud (AACTS, Entrée de Secours et Zone Bleue) et à tous-tes nos collègues du réseau régional avec qui nous collaborons,

A Addiction Suisse, Infodrogue et le GREA - Groupement Romand d'Études sur les Addictions,

A la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL) et à la Fondation Table Suisse,

A la société Epona, à Monsieur Thierry Broger et aux vétérinaires solidaires,

A Textura, Terre des Hommes, B.B.R. cycles,

Aux habitant-e-s du quartier du Vallon, à tous nos voisins et à l'Association du quartier du Vallon,

A notre superviseur Monsieur Frédéric Neu et à notre personne de confiance Madame Sandra Feroletto,

Merci !



FONDATION ABS

8. BILAN & COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2021		31.12.2020	
ACTIF				
Trésorerie	CHF	747 092.52	CHF	674 980.10
Actifs de régularisation	CHF	22 129.62	CHF	17 188.11
Actif circulant	CHF	769 222.14	CHF	692 168.21
Immobilisations financières	CHF	58 460.70	CHF	56 962.35
Immobilisations corporelles	CHF	3.00	CHF	3.00
Actif immobilisé	CHF	58 463.70	CHF	56 965.35
TOTAL DE L'ACTIF	CHF	827 685.84	CHF	749 133.56
PASSIF				
Dettes résultant des prestations de services	CHF	17 534.36	CHF	28 484.20
Autres dettes à court terme	CHF	9 752.98	CHF	40 332.45
Passifs de régularisation	CHF	127 098.34	CHF	21 172.35
Capitaux étrangers	CHF	154 385.68	CHF	89 989.00
Fonds de réserve et de péréquation	CHF	593 300.16	CHF	579 144.56
Capital de la Fondation	CHF	80 000.00	CHF	80 000.00
Capitaux propres	CHF	673 300.16	CHF	659 144.56
TOTAL DU PASSIF	CHF	827 685.84	CHF	749 133.56
RESULTAT D'EXPLOITATION				
Subventions et recettes	CHF	3 554 787.10	CHF	3 726 613.71
Frais directs des prestations	CHF	-147 383.98	CHF	-127 475.31
Salaires et frais du personnel	CHF	-3 110 810.51	CHF	-3 090 103.09
Frais de fonctionnement	CHF	-250 465.84	CHF	-295 198.69
Résultat d'exploitation	CHF	46 126.77	CHF	213 836.62
Charges et produits financiers	CHF	603.97	CHF	1 340.25
Amortissements	CHF	-	CHF	-
Résultat avant variations des fonds	CHF	46 730.74	CHF	215 176.87
Prélèvements aux fonds	CHF	-	CHF	-
Attributions aux fonds	CHF	-14 155.60	CHF	-215 176.87
Variations des fonds	CHF	-14 155.60	CHF	-215 176.87
Restitution des subventions	CHF	-32 575.14	CHF	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	CHF	-	CHF	-



FONDATION ABS

Place du Vallon 4, 1005 Lausanne

Tél. +41 (0)21 311 11 15

www.fondationabs.ch

Adresse de correspondance/administration : Ch. du Calvaire 19, 1005 Lausanne

Horaires d'ouverture :

Nos structures sont ouvertes tous les jours, jours fériés compris

Structures place du vallon 4 :

Horaires du Passage

Lundi 9h30 - 19h00

Mardi 11h00 - 19h00

Du mercredi au dimanche 9h30 - 19h00

Horaires de la Terrasse

Tous les jours de 11h45 - 19h00

Horaires de l'Espace de Consommation Sécurisé

Tous les jours de 11h00 - 19h30

(dernière inscription à 19h00)

Horaires de la restauration

Petit déjeuner tous les jours de 9h30 à

10h30 • gratuit

Repas chaud tous les jours de 12h00 à

13h00 • 3.- CHF

(sauf les mardi • gratuit)

Possibilité de faire des plats à l'emporter

Horaires du Distribus

Place de la Riponne - 1005 Lausanne

Du lundi au samedi de 19h00 - 21h00

Dimanche fermé

Echange Box:

Rue Bel-Air - 1003 Lausanne

opérationnel 24/7